

# Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

## ÉDITORIAL

Le temps c'est de l'argent dit-on. Il semble que de nos jours ça l'est encore plus. Le « pas le temps » est devenu un mal planétaire qui nous ronge à coup de petites secondes et nous conduit lentement mais hélas sûrement vers un monde où l'humain deviendra machine. Que de fois ne l'avons-nous pas dit ou entendu : Je n'ai pas le temps de déjeuner, je n'ai pas le temps de te parler, je n'ai pas le temps de lire, de jouer avec mes enfants ou mes petits-enfants, d'écouter, de sentir, de savourer, de consulter un médecin.... Bref, pas le temps de vivre. Et qu'est donc la vie si nous ne pouvons pas être maître de ce temps qui la façonne pour ... un temps seulement ?

Pourtant, nous avons toujours 24 heures d'horloge par jour. Chaque heure compte toujours 60 minutes et chaque minute 60 secondes. La question est donc de mieux comprendre à quoi nous utilisons cette ressource précieuse qu'est le temps. Celui que les horloges de nos grands-mères savent mieux que quiconque se rappeler à notre bon souvenir avec leur TIC TAC incessant. Le temps jadis des soirées au coin du feu à vivre simplement le temps qui passe, à apprécier la vie, à réfléchir à des questions existentielles est devenu pour les grands et les petits celui des écrans plats que nous visionnons plus que n'écoutons et des réseaux sociaux. Ah, le mot est lâché ! Les réseaux sociaux ? ou serait-ce plus approprié de parler de réseaux asociaux ? La question est bigrement légitime car le social n'a plus sa place dans l'envoi intempestif, non sollicité et inattendu, d'une avalanche de photos de vacances ou de mariage qui nous indiffèrent et qui nous sont balancées avec pour seul mot, que dis-je, seule image de transmission, qu'un smiley ? Rien de social à priori dans l'envoi à une cohorte « d'amis » inconnus de messages ou de vidéos souvent d'un humour douteux.

Et si, ne serait-ce que l'espace d'un instant, nous revenions à nos bonnes vieilles habitudes de communication qui ont fait leur preuve, pacifié les peuples et rendu des enfants heureux ? Parler, sourire, écrire, rire, prendre le temps de lire quelques feuilles d'un bulletin communal... Pensons-y et essayons. Ça ne coûte rien, ça prend peu de temps et ça vaut son pesant d'or. Méditons un peu cette remarque faite par un sage du tiers monde s'adressant à un touriste du monde dit civilisé : « Vous avez des montres mais nous, nous avons le temps pour nous ».

Cette livraison hivernale de notre estimé Chavannus vous invite à prendre le temps de le lire ou de l'effeuiller en quête d'un article de quelque intérêt. Profitez-en et savourez cet automne qui arrive avec son lot de saveurs et de senteurs à nulle autre pareille.

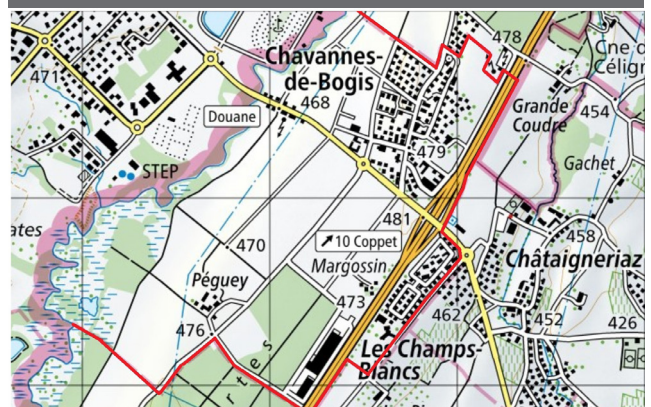
Bonne lecture.

La rédaction

## CELA ARRIVERA DEMAIN

- 18 décembre** Noël des enfants (au local voirie)
- 24 déc. - 4 janv.** Fermeture du bureau communal
- 24 déc. - 9 janv.** Vacances scolaires de Noël
- 8 janvier** Brûlé des sapins
- 1er février** Réouverture de l'auberge avec un nouveau tenancier
- 19 - 27 février** Relâches scolaires

## L'hiver - 21 décembre à 16h59



## SOMMAIRE

- Page 2 Conseil communal
- Page 3 Nouvelle association scolaire
- Page 4 La Chavannaise
- Page 5 L'élevage des petits animaux
- Page 6 Dans nos champs: la vie des agriculteurs
- Pages 7-8 La fête des monstres
- Page 9 Conte de Noël
- Page 10 Les recettes de Sandra : la pâte à modeler  
Quiz
- Page 11 Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
- Page 12 Dans nos poubelles: encombrants et appareils



## CONSEIL COMMUNAL - 6 octobre 2021

Quel menu copieux pour les nouveaux membres du Conseil communal : pas moins de 25 points à l'ordre du jour !

Il est vrai que les 5 premiers préavis sont des demandes récurrentes de début de législature, qui n'ont occasionné que peu de discussions et ont tous été approuvés à l'unanimité : la demande d'autorisation générale de plaider, la demande d'autorisation générale pour le placement des fonds disponibles de la trésorerie communale, la compétence financière extrabudgétaire de la Municipalité, la demande d'autorisation générale d'acquisition et d'aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers ainsi que la fixation du plafond d'endettement et de risques pour cautionnement, fixé à CHF 11'865'000.-

C'est encore la commission des finances, formée de MM. Claudio Cela, Daniel Noirat et Alain Théraulaz, qui a rapporté concernant le préavis présentant **l'arrêté d'imposition 2022**. L'assemblée a accepté, toujours à l'unanimité, de maintenir le centime communal à 58% de l'impôt cantonal de base.

Le préavis N°9/21 est la demande d'un **crédit d'étude de CHF 95'000.00 pour le projet d'étude d'agrandissement et de transformation des locaux administratifs et création de deux appartements**. Ces locaux sont en effet devenus exigus et leur configuration ne permet pas les entretiens confidentiels, avec les habitants par exemple. La Municipalité avait l'idée de réaffecter les anciens locaux du feu. Un bilan a montré qu'il y a des piliers porteurs ne pouvant pas être déplacés, que le fond des locaux resterait borgne, qu'une isolation du sol et du plafond étaient nécessaires et que la transformation était plus coûteuse qu'une nouvelle construction. Le projet est illustré par l'esquisse ci-jointe.



Tant la commission ad hoc que la commission des finances recommandent d'accepter ce préavis. Les conseillers interrogent concernant le chauffage, le mandat de l'architecte et la destination du local du feu, qui reste à définir : ce pourrait être des places de parc et des caves pour les appartements, un local pour les archives, de la place pour le matériel de nettoyage. Satisfaits par les réponses obtenues, ils acceptent le préavis à **l'unanimité moins une abstention**.

La commission des finances recommande aussi d'accepter le préavis N°10/21, **demande de crédit de CHF 38'500.00 pour l'installation d'un point de distribution de vélos en libre-service (VLS) durant la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2025**. Le réseau de vélos mis en place par Région de Nyon s'agrandit et prévoit d'atteindre, en juin 2022, 50 stations et 300 vélos. L'installation d'une station sur le domaine public de notre commune est un préalable avant des installations sur le domaine privé qui pourraient être étudiées, au Centre Manor ou à l'hôtel Everness. Le montant demandé intègre les frais de lancement du projet, puis un montant de CHF 10'000.00 par année. Après discussion, **le préavis est accepté** par 27 oui et 5 abstentions.

Parmi les communications de la Municipalité, il faut noter la préoccupation du Syndic de former les collaborateurs pour minimiser les risques d'attaque informatique et les explications de M. Müller concernant le chantier aux abords du centre commercial : il s'agit du changement des canalisations d'eaux usées par les SITSE, chantier qui devrait être terminé avant fin novembre.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le 8 décembre 2021.

## ACCUEIL DE JOUR ET NOUVELLE ASSOCIATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

### Changements à l'horizon.

Il nous semblait important de vous communiquer en cette fin d'année quelques changements à venir concernant les associations scolaires de notre région.

### Nouvelle association : APEJ, association pour l'enfance et la jeunesse

L'AJET (association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte) et l'ASCOT (association scolaire de Terre Sainte) vont s'unir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour former l'APEJ, qui reprendra intégralement les buts de ces deux associations.

Les compétences dévolues à l'APEJ seront les suivantes :

- La part dévolue aux communes concernant l'enseignement obligatoire pour les degrés 1 à 11 Harmos des enfants domiciliés sur le territoire des communes membres.
- La gestion et la reprise du réseau AJET, en conformité avec la loi sur l'accueil de jour (LAJE).
- La gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture (par exemple ludothèque, bibliothèque, travailleur social de proximité, centre de jeunes et de loisirs).

L'APEJ doit planifier les besoins en locaux et installations nécessaires à l'enseignement, la restauration et l'exploitation en direct des structures d'accueil et s'assurer que les communes et la société ARSCO SA les mettent à disposition. ARSCO est une société immobilière qui regroupe les 9 communes de Terre Sainte. Le but de cette société est de construire, à la demande de l'APEJ des bâtiments scolaires et autres installations d'intérêt public comme par exemple le futur centre piscine-patinoire de Terre Sainte et de les entretenir selon l'intérêt public.

L'APEJ gère également les transports scolaires avec un mandat confié actuellement à Car Postal. D'autres activités sont possibles si elles s'inscrivent dans le cadre d'un intérêt général.

L'APEJ peut engager du personnel, obtenir des crédits, louer des biens immobiliers, acheter, louer ou engager des biens mobiliers ainsi que conclure tout contrat. L'APEJ peut aussi établir des conventions avec des partenaires privés et déléguer tout ou partie de ses tâches à l'un de ses membres ou à un tiers.

L'APEJ est constitué des équipes opérationnelles (environ 150 personnes) qui ont des statuts de collaborateurs salariés. Leurs activités sont définies par des cahiers des charges et les rémunérations encadrées par des grilles de salaires.

### Les organes de l'APEJ

- le conseil intercommunal (CI) formé des délégués désignés par les communes. Le CI joue, dans l'APEJ, le rôle de conseil communal ou général comme dans une commune.
- le Comité de Direction (CODIR) formé de municipaux des 9 communes de Terre Sainte.
- les commissions de gestion (COGEST) et des finances (COFIN).

Les personnes actives dans les organes ne sont pas salariées (elles reçoivent des vacations en fonction de leurs activités). Leurs fonctions sont définies par les statuts de l'Association.

Les documents utiles sont consultables sur le site [www.ajet.ch](http://www.ajet.ch)

### Revalorisation dans le canton de Vaud de l'accueil de jour des enfants par les accueillantes familiales (AMF).

Dès le 1 septembre 2021, des directives révisées sont entrées en vigueur qui mettent l'accent sur la dimension pédagogique du travail des coordinateurs. Ce qui change :

Le nombre d'AMF supervisées par une coordinatrice passe de 70 à 50.

Le forfait administratif, financé également par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) va augmenter. Dès 2022, le subventionnement de la FAJE en faveur de l'accueil familial s'élèvera à 9.5 millions CHF par an (6.5 millions CHF aujourd'hui). Selon l'Etat de Vaud, ces mesures constituent une première étape visant à apporter une amélioration substantielle des conditions d'encadrement et de travail des accueillantes et accueillants en milieu familial.

John Tendon, municipal

## LA CHAVANNAISE - 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Comme de coutume, le soleil a brillé sur la course de la Chavannaise, dimanche 12 septembre 2021. Autre bonne nouvelle, le pass sanitaire n'était pas encore exigible, de justesse. Les organisateurs se sont pliés aux exigences : port du masque, suppression des douches et de la traditionnelle paella. Mais l'essentiel était sauf, la course a pu avoir lieu et plus de 250 athlètes étaient inscrits.

Sur le parcours des hommes, mesurant 7,8 km, Max Witteveen s'est imposé en 24'03, devançant Miguel Silva (24'12) et Walid Guira (24'24).

Chez les femmes, sur un parcours de 6,7 km, Romane Wohlhauser a conservé son titre et s'est imposée pour la seconde fois, en 22'53, devant Nisa Camelo (23'50) qui avait gagné l'épreuve en 2019 et Lisa Bruyn (24'42).

Peut-être que le plus heureux, ce jour-là, était Paulo Da Costa fier du succès de la course.



## NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Ils sont champions suisses !

Le saviez-vous ? Esther a remporté le 1<sup>er</sup> prix national des poules à Saint-Gall avec une faverole naine, Fritz un prix d'honneur national avec des pigeons mondain et texan et Cécile (16 ans) est devenue championne cantonale à Nyon des jeunes éleveurs de poules et lapins !

Mais de quoi parlons-nous ? De la passion de cinq de nos habitants qui sont membres de l'Association « Petits animaux Nyon-La Côte ». Cette société avicole a fêté ses 70 ans en 2019, avant de prendre ce nouveau nom.



Lapin rex chinchilla

C'est la plus grande du canton, avec plus de 60 membres de tous les âges et comporte trois sections : pigeons, lapins et volailles. Nos passionnés ont pour but l'élevage d'animaux de race, puis leur présentation lors de concours. Le plaisir de l'éleveur est la sélection

d'animaux répondant à des critères nombreux et précis permettant la conservation de races connues parfois depuis plusieurs centaines d'années. Certains défauts sont disqualifiants lors des concours, et parfois ils n'apparaissent qu'après plusieurs générations.

Pour élever un animal qui respectera le poids minimum lors des expositions se tenant entre mi-novembre et fin janvier, les accouplements ont lieu de janvier à avril pour les lapins. Pendant toute l'année, les éleveurs fournissent la nourriture quotidienne (foin, eau et granulés) ainsi que des suppléments tels que des branches et des légumes. Ils entretiennent les cages et soignent les bêtes : il faut les brosser, couper les ongles, vérifier le poids et le pelage. Et espérer



Poule dorking argento selvatica

que de brusques changements de température ne viennent pas provoquer la mue intempestive de leurs lapins. Tous les élevages sont déclarés au service vétérinaire cantonal et des contrôles aléatoires assurent que la surface mise à disposition de chaque animal est conforme à ses besoins, selon sa taille.

«Ce loisir est une vraie école de patience, mais il apporte une telle satisfaction lorsqu'on présente des animaux en bonne santé et qui récoltent des prix», s'exclament-ils ! Les concours sont des moments importants, permettant des contacts avec des éleveurs de tout le pays et même au-delà, et incitent à la camaraderie et aux échanges autant qu'à la compétition.

Esther Rolli et Fritz Aebi élèvent depuis 32 ans, Nader Naal depuis 18 ans, Cécile Barraud depuis 9 ans et Igor Vieille depuis 11 ans. Mais il a choisi de s'impliquer encore plus et a suivi la formation de juge volaille : ce sont de nombreuses années de cours et d'examens pour y parvenir. Comment savoir, sinon, que telle poule doit avoir la crête perlée, les barbillons fins et les tarses mi-longes, telle autre le doigt arrière double et le cinquième doigt bien formé, long et relevé !



Pigeons mondains

2010/11/01 14:08

Ces spécialistes surveillent leurs protégés et craignent que les fouines, les rapaces et les renards ne viennent leur rendre visite !

L'exposition cantonale s'est tenue fin novembre, mais le site <https://www.petitsanimauxnyon-lacote.ch/> vous permettra d'en découvrir d'autres et si ce hobby vous tente, n'hésitez pas à contacter Igor au 079 647 53 29.



## DANS NOS CHAMPS : LA VIE DES AGRICULTEURS

### Agriculteurs, agricultrices : Quel avenir ?

Il y a déjà longtemps que les esprits amoureux de la nature ou tout simplement soucieux de ce qu'ils mettent dans leur assiette s'interrogent avec inquiétude sur l'avenir des agriculteurs et des agricultrices dans notre pays. Nous sommes régulièrement témoins de la diminution des terres réservées à la culture de la vigne, des pommiers, des betteraves, du maïs, du blé et autres produits de la terre. Nombreux sommes-nous à contempler avec nostalgie, du haut de notre fenêtre, un ensemble de bâtiments certes rutilants mais ô combien moins attractifs que le champ d'arbres fruitiers que nous avons dans le voisinage il n'y a pas si longtemps. Et combien plus bénissent le ciel d'avoir encore ce privilège de vivre à la campagne à quelques encablures des bruits de la ville avec pour voisin proche un champ de blé bruissant au vent les soirs d'été. Selon une étude réalisée pour le compte de l'AGORA, organisation faîtière de l'agriculture romande en 2016, le nombre des exploitations agricoles a diminué de 48% entre 1990 et 2013. Cette diminution qui a été partiellement compensée par un agrandissement des exploitations a cependant déploré près de 30,000 pertes d'emplois. L'agriculture est, nous l'avons compris, un secteur en turbulence. Outre ces tendances, la diminution des revenus agricoles qui résulte de la baisse des prix et de la hausse des facteurs de production tel le prix de l'énergie, viennent exacerber le malaise que connaît ce secteur d'activité qui n'est pas comme les autres. En effet, plus qu'un métier, être agriculteur ou agricultrice de nos jours est ni plus ni moins qu'un choix de vie tout comme d'autres s'adonnent à une cause.

Il faut aimer, y croire et s'y investir car les journées sont longues et le temps de repos réduit, ce qui n'est pas sans poser un défi dans la préservation de la qualité de vie des familles paysannes.

Ce qui était jadis le fleuron de nos économies naissantes constitue aujourd'hui un secteur d'activité qui perd progressivement des ouailles et fait face à moult défis de taille. Outre que tous les agriculteurs en Suisse font face à des enjeux similaires dictés largement par le temps qui passe et les valeurs qui changent, ceux de notre commune sont en butte à des problématiques supplémentaires qui sont intrinsèquement liées à la localisation géographique de leurs terrains. Situés au cœur d'une réserve animale d'importance et coincés entre une autoroute vorace et de grands axes pendulaires drainant

beaucoup de circulation et occasionnant des nuisances sonores, les terres cultivables de la commune de Chavannes-de-Bogis sont de superficie réduite. Cette réalité semble avoir contraint ici comme ailleurs, de jeunes agriculteurs amoureux de grands espaces à s'exiler dans d'autres pays parfois lointains pour y exercer leur métier. La proximité des habitations qui jouxtent les terres agricoles de notre commune leur vaut également plaintes et récriminations lors des périodes de préparation des sols, de semis et de récoltes en raison du maniement des machines-outils, et de traitement tels l'épandage d'engrais. Or, ces désagréments sont plus que nécessaires si l'on considère le bénéfice reçu à terme. A savoir des fruits et légumes d'une saveur authentique.

Ce mal nécessaire mérite notre compréhension et notre tolérance pour permettre à cette agriculture de proximité à mille autres avantages de perdurer et de préserver l'authenticité de cette commune au charme tranquille et attachant.

Mais quel avenir pour l'agriculture en terre de Chavannes-de-Bogis ? De l'avis d'un agriculteur de notre commune, la fonction d'agriculteur va rester, notamment dans les parcelles situées au cœur de la réserve animale et d'autres encore. Face à la complexité des défis, l'agriculture intuitive d'antan a cédé le pas à une agriculture plus stratégique et à des agriculteurs mieux formés, encadrés dans leur action par une politique fédérale agricole à l'écoute de leurs besoins et de ceux des consommateurs. C'est ainsi que les agriculteurs de la région ont appris à fédérer leurs efforts à travers de nombreuses associations qui leur permettent d'agir en commun.

Différente? Certes, tout comme tout le reste, l'agriculture suisse n'a pas fini sa mue et celle de notre commune avec. Il est fort à parier sans grand risque de se tromper qu'elle aura encore d'autres défis de taille à relever. Toujours présente? Assurément avec le soutien plus qu'actif de nous, les fameux consommateurs qui devons placer le choix stratégique du «consommer local» au cœur de nos habitudes d'achat. C'est un devoir citoyen.

## Fête des monstres - 4<sup>ème</sup> édition

Samedi 30 octobre s'est déroulée la 4<sup>ème</sup> édition de la fête des monstres. Enfants et adultes en nombre ont joyeusement participé à cette journée et ce malgré la pluie ! Lors de la découpe, il s'est vendu une soixantaine de courges et la soupe a réchauffé les participants qui étaient pour la plupart déguisés pour l'occasion. La soirée de l'horreur a également rencontré un franc succès où beaucoup de courageux petits et grands monstres ont festoyé à l'abri de l'esplanade. L'animation à la tombée de la nuit dans le parc a malheureusement dû être écourtée, car la pluie a eu raison des zombies, même si de nombreux enfants ont pu aller à la chasse aux antidotes pour les troquer contre un jus de pomme chaud.





Les AJités vous remercient chaleureusement pour votre participation et vous disent à l'année prochaine !  
info et réaction : [lesajites@outlook.com](mailto:lesajites@outlook.com)



## CONTE DE NOËL : LA MAIN TENDUE

Il est des jours où l'on se dit qu'on aurait mieux fait de ne pas se lever. C'était un de ces jours-là pour Adama. Voûté sous le poids de son manteau trop grand et trop lourd, il avançait péniblement sous une pluie de neige glacée qui lui pénétrait les os et les souliers comme de petites lames acérées. Ce jour de décembre 1970, la météo sur le périphérique longeant la porte de Bagnolet à l'entrée de Paris avait plus que tenu son pari. Adama se hâtait de rentrer chez lui et bien que ce fût un taudis, il se surprit à penser qu'il donnerait tout pour s'y retrouver avec sa femme et sa petite fille de 2 ans, sa princesse comme il aimait à l'appeler. Un seul regard de cette enfant lui redonnait toute sa joie.

Venu quelques années auparavant de son Afrique lointaine, à une époque où il n'était nul besoin de visa, il avait débarqué à l'aéroport du Bourget où l'attendait l'ami d'un ami de sa mère. Malheureusement, celui-ci, n'avait pu tenir ses promesses d'hébergement que quelques mois. Adama s'était donc retrouvé à la rue, faisant la plonge dans un restaurant jusque tard dans la nuit et poursuivant des études d'ingénieur mécanicien le jour, le cœur fier et la tête pleine de rêves. Il se voyait un jour retourner dans son pays, les bras chargés de cadeaux pour sa mère mais surtout avec un diplôme qui lui ouvrirait les portes du succès et de la stabilité.

Hélas, il n'avait pas pu soutenir longtemps le rythme infernal de sa nouvelle vie surtout après s'être épris de la belle Soumeyer rencontrée un jour d'été dans un parc fleuri. Dix mois après leur rencontre, un petit bébé venait frapper à la porte de leur bonheur fragile. Wendila était née et avait renforcé leur désir de réussite. Adama avait alors enchaîné les petits boulots et Soumeyer les heures de ménage. Oui, se disaient-ils tous les soirs en contemplant cette petite princesse aux grands yeux noirs, il fallait que Wendila ait une vie meilleure.

Pour soustraire son esprit au froid humide et mordant qui lui lacérait les joues et les oreilles, Adama pensait à sa petite famille en longeant le périphérique. Il avait préféré économiser le peu qu'il avait gagné sur le chantier de construction où il s'était échiné toute la journée pour faire les courses de la semaine en rentrant.

Il en était là dans ses pensées lorsqu'il aperçut en contrebas de la route un automobiliste occupé à extraire une roue bien trop lourde pour lui du

coffre d'une voiture. Sans mot dire, il s'approcha et prit gentiment la roue des mains osseuses de ce dernier. Des mains qui lui rappelèrent avec tendresse celles de son grand-père. Avec dextérité, il installa le cric, démontra la roue crevée, et ne tarda pas à resserrer fermement les boulons de la roue de secours qu'il venait de placer en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Après avoir soigneusement rangé la roue crevée dans le coffre, il accepta la poignée de main craintive et reconnaissante que lui tendit le vieillard avec mille mercis et s'en alla comme il était arrivé. Longtemps après que Adama fût sorti du champ de la lumière blafarde du lampadaire sous lequel le véhicule s'était arrêté, notre automobiliste resta planté sous la pluie, ému par tant de générosité.

Deux semaines après ce soir de décembre, alors que Adama mettait son bleu de travail dans le container servant de vestiaires aux ouvriers, le chef de chantier vint informer tout le monde que le fils du grand patron viendrait visiter le chantier dans l'après-midi avant la remise des étrennes. Lorsqu'à 15 heures un long véhicule noir se gara enfin à l'entrée du chantier, il en sortit un jeune homme d'à peine trente ans, qui arborait un large sourire. Ouvrant l'autre portière du véhicule d'un pas décidé il dit : Venez grand-père, je vous tiens la main. La visite se déroulait comme n'importe quelle autre visite de chantier. Le jeune héritier saluait respectueusement chaque ouvrier en le remerciant pour le dur labeur accompli tout au long de l'année. Le grand père, un monsieur très distingué, suivait les pas de son petit-fils en prenant cependant plus de temps que ce dernier. Lorsque, en fin de file, il mit sa main dans celle d'Adama et croisa son regard, il s'arrêta tout net. Pris de panique Adama supplia au fond de lui-même : Mon Dieu qu'ai-je donc fait ? pourvu que je ne sois pas licencié. Comme cette poignée de main lui semblait interminable, il se surprit à soutenir le regard insistant du vieillard et là... Il le reconnût.

Aujourd'hui, Adama, Soumeyer et Wendila vivent dans un joli pavillon de banlieue qui comporte deux chambres, une cuisine digne de ce nom et, luxe suprême, une salle de bain. L'hiver y est agréable et l'été ils font pousser des tomates et des pommes de terre dans le jardin. Adama est désormais contrôleur de chantier.

Dire que tout cela a commencé grâce à une main tendue un soir d'hiver.

Alice Ouédraogo

## LES RECETTES DE SANDRA : La pâte à modeler

Pour cette recette vous aurez besoin de :

- une tasse
- une cuillère à café
- une spatule en bois
- une casserole...

Préparation :

Dans une casserole, mélangez 3 tasses de farine avec 1 tasse de sel et 6 cuillères à café de crème de tartre (que vous pouvez trouver en pharmacie-droguerie). Ajoutez 3 tasses d'eau et 6 cuillères d'huile puis mélangez le tout à feu doux en brassant avec une spatule en bois.

Pour colorer votre pâte à modeler, vous pouvez y ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire et des fragrances ou huiles essentielles pour la parfumer. **(Attention, renseignez-vous toujours sur les propriétés des huiles essentielles et leur application !)**

Cette pâte à modeler se conserve très bien et longtemps dans un contenant hermétique.

Cela peut faire l'objet d'un cadeau de Noël original ?

Ingrédients :

- farine
- sel
- eau
- crème de tartre
- huile végétale



## QUIZ

Le canton de Vaud a préparé un test de connaissances à l'intention des candidats à la naturalisation. Le test aborde quatre thèmes : l'histoire, la géographie, les institutions politiques et la société. Certaines questions telles que « Que voit-on sur les armoiries de la commune de Chavannes-de-Bogis ? » ne vont poser aucun problème aux lecteurs de notre journal. En voici quelques autres :

**Réponses dans le prochain numéro du Chavannus.**

1. Quelle est l'altitude moyenne approximative de la commune de Chavannes-de-Bogis ?

- 750 mètres       280 mètres       480 mètres       575 mètres

2. En quelle année l'autoroute Genève-Lausanne, qui traverse la commune de Chavannes-de-Bogis, a-t-elle été construite ?

- 1949       1982       1964       1956

3. Qui fixe le nombre de Municipaux au sein de la commune de Chavannes-de-Bogis ?

- La population (votation/élection)       Le Conseil communal  
 Les Municipaux eux-mêmes       Le Canton

4. Quel sport dispose d'un club dans le village de Chavannes-de-Bogis, sport pratiqué sur le territoire communal ?

- Football       Rugby       Badminton       Judo

## JADIS ET MAINTENANT



Vue depuis l'autoroute, la ferme Faillétaz a peu changé. On distingue, tout à droite, le hangar qui vient d'être démolit et qui laissera la place à deux immeubles.

Le troupeau de vaches aurait été bien surpris de cette évolution !



## C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

### Séance intercommunale entre les municipalités de Bogis-Bossey et Chavannes du 5 octobre 1971

- Pour les enfants des deux villages, un terrain de jeux vient d'être créé à côté de l'école !
- Chapelle : demande est faite qu'une haie 'pas trop haute' soit plantée autour de ce bâtiment.
- Anecdote tellement vaudoise : Faut-il un deuxième bus pour la fusion scolaire ? Les Municipalités concluent « qu'il ne faut pas être catégoriquement contre cette idée mais essayer de faire traîner le projet » !

### Municipalité du 12 octobre 1971

- En prévision de 'l'année scolaire longue', le Département demande de prévoir une augmentation du budget pour le matériel scolaire supplémentaire.

### Municipalité du 26 octobre 1971

- Un rendez-vous est prévu le 3 novembre avec le chef de l'entretien de l'autoroute pour discuter de la possibilité de lutter contre le bruit de l'autoroute.
- Le 23 octobre, quatre municipaux de Chavannes-de-Bogis et deux de Bogis-Bossey ont accompagné un sourcier, Monsieur Maire. Ce dernier a découvert des nappes souterraines ainsi qu'un puits artésien. Restent à faire des sondages pour déterminer le débit.

### Municipalité du 8 novembre 1971

- Une haie anti-bruit sera plantée le long de l'autoroute. La commune devra fournir 1'000 plantons, qui coûteront CHF 1'800.-, transport non compris. Les services de l'autoroute se chargeront de la plantation avec l'aide de l'employé communal.
- Limitation de vitesse dans le village : Le Préfet suggère de placer un panneau 'Dépassement interdit'.

### Conseil général du 20 novembre 1971

- Le budget 1972 présente CHF 204'000 de recettes et CHF 4'200.- de bénéfice.
- Un citoyen demande de limiter la vitesse dans le village. La pose d'une ligne blanche est impossible vu l'étroitesse de la route à la hauteur de chez M. Golay. La limitation légale étant fixée à 60 km/h, seule la peur du gendarme pourrait être dissuasive. Il est dommage que la construction d'une route d'évitement du village soit ajournée car cela résoudrait le problème.

### Municipalité du 7 décembre 1971

- La participation annuelle au déficit du bus 'Nyon-Crassier-Divonne' est de ... CHF 50.65 .
- Un sapin sera désormais placé au centre du village pour l'enjoliver durant la période de Noël.

### Municipalité du 27 décembre 1971 (!)

- Service des routes : le représentant du Département n'est pas favorable à une interdiction de dépasser dans le village. Solution préconisée : relever les numéros de plaques, convoquer les conducteurs en séance de Municipalité pour avertissement. Si récidive, la signaler au Bureau des autos qui retirera les permis !

### Municipalité du 30 décembre 1971 (!!)

- Cette séance est tenue afin d'étudier les plans de la future usine Tavano, à côté de la Placette.

le liseur d'encre passées

## DANS NOS POUBELLES : les déchets encombrants

Il y a un endroit de la déchetterie dont nous n'avons pas encore parlé, et c'est pourtant celui où nous passons volontiers un peu de temps, que ce soit pour y rencontrer des voisins ou pour chiner...

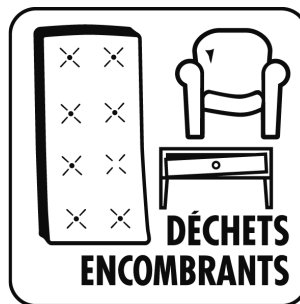
Le hangar est en effet à disposition pour le dépôt d'objets encombrants. Il est également organisé de manière à présenter les articles en bon état, les bibelots et les livres pour que chacun puisse se servir. Ce bric-à-brac spontané est devenu un lieu de convivialité inattendu, où les fauteuils sont confortables. On en ressort souvent avec les bras plus chargés qu'en y arrivant...mais quel plaisir de récupérer ce qui peut encore servir !

C'est également dans le hangar que sont stockés les appareils ménagers et les appareils électroniques. Il faut les différencier car ils suivent deux filières de recyclage distinctes :

### Les appareils électroniques

Les appareils de bureau, informatiques, de télécommunications, électronique de divertissement, lecteurs de musique, appareils photo, appareils d'hygiène dentaire, de mesure, médicaux ou de sécurité, etc. sont repris par Swico Recycling. Ils contiennent des métaux lourds, comme le zinc, le cadmium ou le plomb et d'autres composants qui peuvent être dangereux pour l'environnement.

Swico Recycling est une association à but non lucratif, fondée en 1994, qui sépare les composants nocifs. Les matières premières récupérées peuvent être utilisées dans la production de nouveaux téléphones portables, appareils photo, écrans et autres appareils.



### Les appareils électroménagers

Ils sont à retourner prioritairement aux points de vente. Tous les commerces qui vendent des appareils similaires les reprennent, sans obligation d'achat d'un nouvel appareil.

Cela concerne les petits et grands appareils électroménagers, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, appareils de jardinage, de loisirs, de sport et de fitness, appareils pour animaux domestiques, jouets avec composants électriques et électroniques.

(Organisation : SENS eRecycling)

La taxe anticipée de recyclage (TAR) finance ainsi un système de reprise permettant d'éliminer facilement les appareils usagés dans toute la Suisse.

La Fondation pour la gestion et la récupération des déchets en Suisse a été créée en 1990 pour mettre un terme aux décharges sauvages et assurer une élimination écologique des appareils électriques et électroniques utilisés dans les ménages.

Nous terminons ainsi cette rubrique «Dans nos poubelles», commencée au printemps 2018 avec les conseils concernant l'aluminium.

**Vous êtes maintenant informés : jouez le jeu, triezy avec soin et rendez-vous à la déchetterie !**



## LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- John Tendon

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.  
Délai pour vos articles et réactions : 15 février 2022

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

**Le printemps - 20 mars à 16h33**

Contact : lechavannus@hotmail.ch